



PLAN D'ENTREPRISE, EXERCICE 2022-2023

Le 31 janvier 2022

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
À PROPOS DU CAC.....	5
LES ACADÉMIES	6
PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT	7
OBTENIR DES RÉSULTATS : RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DU CAC EN EXERCICE 2020-2021.....	8
DÉFINITION ET ATTÉNUATION DES RISQUES DU CAC.....	15
PLANIFICATION PROSPECTIVE POUR L'EXERCICE 2021-2022	23
OBJECTIFS CLÉS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS POUR L'EXERCICE 2021-2022.....	24
CALENDRIER DE PUBLICATION D'ÉVALUATIONS À VENIR POUR L'EXERCICE 2021-2022	29
COMMENTAIRE FINANCIER EXERCICE 2021-2022	32
DÉCLARATION FINALE	33
ANNEXE A : EXIGENCES DU PLAN D'ENTREPRISE	34
ANNEXE B : CONSEIL D'ADMINISTRATION	35
ANNEXE C : COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE.....	36
ANNEXE D : PERSONNEL DU CAC	37
ANNEX E: CALENDRIERS FINANCIERS.....	39

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Afin de répondre à l'exigence énoncée dans notre entente de financement avec le gouvernement du Canada, le Conseil des Académies canadiennes (CAC) est heureux de présenter son plan d'entreprise 2022-2023. Il s'agit d'un document de responsabilisation qui fournit des détails sur nos activités et réalisations pour les trois premiers trimestres de l'exercice 2020-2021, et sur l'état des fonds reçus dans le cadre de l'entente de financement débutant en avril 2020. Ce document donne également un aperçu de l'orientation stratégique du CAC et des activités prévues pour l'exercice 2022-2023, sous réserve de l'approbation d'un budget de fonctionnement par le conseil d'administration d'ici le 31 mars 2022. En outre, le CAC a été heureux de soumettre une lettre d'intention au Fonds stratégique des sciences pour un financement de l'exercice 2024-2025 à l'exercice 2028-2029 et se réjouit de soumettre une proposition complète et persuasive dans les mois à venir.

Le CAC a été fondé par le gouvernement du Canada en 2005 pour fournir une capacité permanente d'obtention d'évaluations scientifiques indépendantes, faisant autorité et fondées sur des preuves portant sur un large éventail de questions complexes et pertinentes pour les politiques. Depuis, il a effectué près de 60 évaluations pour le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et d'autres commanditaires non gouvernementaux.

Avant la fin de l'exercice 2021-2022, le CAC aura publié trois évaluations sur les questions prioritaires soumises par ISDE : Un tournant décisif (Le comité d'experts sur l'économie circulaire au Canada), Bâtir un Canada résilient (Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques), et Cultiver la diversité (Le comité d'experts sur les risques pour la santé des végétaux au Canada). En mai 2021, le CAC a publié Dynamiser la découverte (Le comité d'experts sur les pratiques internationales pour financer la recherche en sciences naturelles et en génie) qui a été financé par le Conseil des recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). En septembre 2021, le CAC a aussi publié En attente de connexion (Le comité d'experts sur les réseaux à haut débit pour les collectivités rurales et éloignées) qui a été financé par le Conseil national de recherches Canada.

De plus, le CAC a fait des progrès considérables en matière de politiques et de pratiques internes afin d'intégrer les notions d'équité, de diversité et d'inclusion dans tous ses secteurs d'activité, de la gouvernance à la gestion du personnel. Nous continuerons à examiner et à mettre à jour toutes les politiques et pratiques afin de respecter ou de dépasser les normes acceptées et de nous adapter afin de répondre aux défis présentés par la COVID-19.

Quant à l'année à venir, 2022-2023 promet d'être active pour le CAC. Les comités d'experts réaliseront des évaluations sur trois sujets soumis par ISDE : La sécurité publique à l'ère du numérique ; Le potentiel des puits de carbone au Canada, et Les conséquences socio-économiques de la mésinformation en science et en santé. On réalisera également des progrès substantiels dans trois nouvelles évaluations commandées par ISDE : Répercussions, possibilités et défis liés à l'adoption des technologies quantiques, Une évaluation basée sur les données des occasions de partenariats scientifiques et technologiques internationaux, et L'utilisation d'organismes à génome modifié dans la lutte antiparasitaire financé par ISDE par l'entremise de Santé Canada. Aussi, prévoyons-nous d'avancer considérablement avec deux projets approuvés par l'ASPC, une fois qu'ils seront financés.

De plus, après l'appel de propositions 2022 vers la fin du printemps, le personnel du CAC entamera l'étape de recherches préparatoires pour le lancement de nouvelles évaluations commandées par ISDE pour l'exercice 2023-2024.

Conformément à l'entente de contribution du CAC, un comité d'experts effectuera une autre évaluation au cours de l'exercice 2022-2023, commandée par un commanditaire autre qu'ISDE : L'intelligence artificielle pour la science et le génie (Le Conseil national de recherches Canada).

Nous sommes satisfaits de ce que nous avons accompli et nous nous réjouissons de l'année à venir.



Eric M. Meslin, Ph.D., MSRC, MACSS
Président-directeur général

À PROPOS DU CAC

Le gouvernement fédéral a commencé à financer le CAC en 2005 avec un engagement de 30 millions de dollars sur 10 ans pour fournir des évaluations indépendantes et faisant autorité des données scientifiques sous-jacentes aux enjeux actuels et futurs d'intérêt public. Le CAC a reçu 15 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans en 2015 et, dans le budget de 2018, 9 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour soutenir l'organisation jusqu'à l'exercice 2022-2023.

Définition des attributs du CAC

Pouvoir de convoquer des experts : Le CAC peut faire appel à l'expertise du Canada (et du monde) en sciences de la santé, sciences naturelles, génie, arts, lettres et sciences sociales pour se joindre à ses groupes d'experts. À ce jour, le CAC a reçu l'aide de plus de 1000 experts du milieu universitaire, de l'industrie et des secteurs publics et à but non lucratif qui offrent bénévolement leur temps et leur expertise, d'une valeur prudente d'environ 20 millions de dollars. Peu d'organisations ont le pouvoir de rassembler une telle expertise de façon bénévole.

Processus rigoureux et indépendant : Façonné par 15 ans d'amélioration continue, le processus d'évaluation du CAC constitue la principale raison pour laquelle les questions d'évaluation sont renvoyées au CAC. Ce processus rigoureux nécessite des niveaux de contrôle élevés pour le recrutement des membres et des présidents des comités d'experts ; une logistique efficace pour les réunions de groupes d'experts et la gestion efficace de l'examen externe par les pairs de toutes les évaluations, ainsi que des pratiques de publication, de traduction et de diffusion. Tout cela est fourni par une équipe de chercheurs, d'administrateurs et de professionnels de la communication hautement qualifiés. Tous les rapports sont mis gratuitement à la disposition du public dans les deux langues officielles du Canada. Le processus d'évaluation global est supervisé par un conseil d'administration s'appuyant sur les conseils d'un comité consultatif scientifique respecté et faisant autorité, et géré par une équipe de direction dirigée par un président/PDG.

Accent sur les preuves : L'objectif primordial de chaque évaluation du CAC est d'évaluer les meilleures preuves accessibles sur des questions complexes où la science peut être difficile à comprendre, contradictoire ou difficile à rassembler. Il s'agit souvent d'identifier les problèmes émergents, les lacunes dans les connaissances et la recherche, les forces canadiennes et les tendances et pratiques internationales. Il faut aussi identifier différentes formes de données, de renseignements et de connaissances. Les évaluations du CAC ne préconisent pas de changement de politique et ne font pas de recommandations officielles aux commanditaires. Une fois terminées, les évaluations fournissent aux décideurs gouvernementaux ainsi qu'aux chercheurs et aux parties prenantes des renseignements et des preuves de haute qualité pour éclairer les politiques publiques.

LES ACADÉMIES

Les Académies fondatrices du CAC sont des organisations indépendantes qui représentent les esprits les plus brillants au Canada. Leurs membres et leurs principaux décideurs siègent au conseil d'administration et au comité consultatif scientifique du CAC, et ils représentent une source clé d'adhésion pour les groupes d'experts. Les Académies fournissent des conseils et des commentaires tout au long du processus d'évaluation du CAC, y compris le processus de planification, les modèles d'étude, les nominations de groupes d'experts et les processus de diffusion. Les Académies fondatrices du CAC comprennent la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé.

La Société royale du Canada (SRC)

Fondée en 1882, la SRC comprend les Académies des arts, des lettres et des sciences, ainsi que le premier système national de reconnaissance multidisciplinaire du Canada pour la nouvelle génération de leadership intellectuel canadien : Le Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science. Sa mission est de reconnaître l'érudition, la recherche et l'excellence artistique, de conseiller les gouvernements et les organisations et de promouvoir une culture du savoir et de l'innovation au Canada et auprès d'autres Académies nationales du monde entier.

Académie canadienne du génie (ACG)

L'ACG est l'institution nationale par laquelle les ingénieurs les plus distingués et les plus expérimentés du Canada fournissent des conseils stratégiques sur des questions d'une importance cruciale pour le Canada. Créée en 1987, l'Académie est une organisation indépendante, autonome et à but non lucratif. Les membres sont nommés et élus par leurs pairs en reconnaissance de leurs réalisations distinguées et de leur service de longue date à la profession d'ingénieur. Les membres de l'Académie se sont engagés à veiller à ce que l'expertise canadienne en génie soit appliquée au profit de tous les Canadiens et Canadiennes.

Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS)

L'ACSS reconnaît l'excellence dans les sciences de la santé en nommant des membres en fonction de leurs réalisations exceptionnelles dans le domaine des sciences de la santé universitaires au Canada et de leur volonté de servir le public canadien. L'Académie fournit des évaluations opportunes, éclairées et impartiales des problèmes touchant la santé des Canadiens et Canadiennes et recommande des solutions stratégiques et réalisables. Fondée en 2004, l'ACSS nomme de nouveaux membres sur une base annuelle. L'organisation est dirigée par un conseil d'administration volontaire et un directeur du conseil d'administration.



PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Dans l'accomplissement de notre mandat, l'intention stratégique primordiale du CAC est d'identifier, d'analyser et d'interpréter les meilleures connaissances accessibles sur des questions importantes pour les Canadiens et Canadiennes afin d'éclairer la prise de décisions. Pour ce faire, nous créons et soutenons des groupes d'experts indépendants chargés d'évaluer les éléments de preuve pertinents pour les questions d'intérêt public importantes.

Nous continuerons d'employer des principes de fonctionnement fondés sur :

- *Les personnes* : Nous sommes une entreprise fondée sur la connaissance qui s'appuie sur les contributions intellectuelles et professionnelles des individus. Par conséquent, notre stratégie et nos actions doivent pleinement soutenir et reconnaître, de manière significative, les contributions du personnel, des membres du comité d'experts, des examinateurs, des membres bénévoles du conseil d'administration et du SAC, ainsi que des Académies et de leurs membres.
- *La qualité et l'incidence de l'évaluation* : L'incidence potentielle des évaluations dépend conjointement de la qualité des rapports et de notre possibilité d'influence. Par conséquent, nous nous positionnons ainsi que notre travail pour atteindre à la fois les normes de qualité les plus élevées et le potentiel maximal de l'incidence.
- *L'excellence du processus* : Notre proposition de valeur est basée sur notre capacité à fournir des évaluations indépendantes et fondées sur des preuves. Un processus transparent, cohérent et rigoureux est primordial pour maintenir notre réputation d'être indépendant et impartial. Par conséquent, toutes activités d'évaluation — de la sélection des jurys à l'achèvement des rapports, à la production, à la diffusion et à la mobilisation des connaissances — reconnaissent l'importance de l'excellence dans le processus ainsi que dans le contenu.
- *La mesure du rendement* : Le CAC continue de répondre aux demandes et aux besoins changeants de ceux qui recherchent notre expertise. Afin de maintenir l'élan et de continuer à saisir les meilleures pratiques, nous avons élaboré une stratégie de mesure du rendement pour guider et évaluer les activités en cours et pour nous assurer que le CAC dispose des données nécessaires aux évaluations en cours.

OBTENIR DES RÉSULTATS : RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DU CAC EN EXERCICE 2021-2022

L'exercice 2021-2022 a été mouvementé pour le CAC.

Evaluations

13 évaluations étaient à divers étapes de gestion, de la planification à la publication.

1. **Six** évaluations du gouvernement du Canada financées dans le cadre de l'entente de contribution d'ISDE étaient en cours de gestion :

Le CAC a publié trois évaluations :

- Un tournant décisif (Le comité d'experts sur l'économie circulaire au Canada) [publié en novembre 2021]
- Bâtir un Canada résilient (Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques) [publié en janvier 2022]
- Cultiver la diversité (Le comité d'experts sur les risques pour la santé des végétaux au Canada) [publié en janvier 2022]

De plus, les comités d'experts du CAC ont réalisé des progrès substantiels dans **trois** évaluations mentionnées par ISDE, dont la publication des rapports est prévue pour l'exercice 2022-2023 :

- Le potentiel des puits de carbone au Canada
- Les conséquences socio-économiques de la mésinformation en science et en santé
- La sécurité publique à l'ère du numérique

2. Sept évaluations de tiers ne faisant pas partie de l'entente de contribution avec ISDE ont été entreprises :

Le CAC a publié deux évaluations :

- Dynamiser la découverte (Le comité d'experts sur les pratiques internationales pour financer la recherche en sciences naturelles et en génie) [CRSNG ; publié en mai 2021]
- En attente de connexion (Le comité d'experts sur les réseaux à haut débit pour les collectivités rurales et éloignées) [CNRC ; publié en octobre 2021]

De plus, les comités d'experts du CAC ont progressé sur trois évaluations :

- L'intelligence artificielle pour la science et le génie, financé par Le Conseil national de recherches Canada
- L'utilisation d'organismes à génome modifié dans la lutte antiparasitaire, financé par Santé Canada
- Le futur de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens, financé par ArcticNet avec un consortium d'organismes scientifiques et de recherche

Progrès substantiels réalisés dans deux (2) autres évaluations :

- Incitatifs à la commercialisation d'antimicrobiens à valeur élevée financé par Agence de la santé publique du Canada
- Répercussions socio-économiques de l'échange de données sur la santé au Canada financé par Agence de la santé publique du Canada

Équité, Diversité et Inclusion (EDI)

Le conseil d'administration du CAC a accepté le Défi ISED 50-30 et a approuvé un plan de travail qui comprend un examen des politiques, des pratiques et des produits du CAC en utilisant une lentille EDI. Au sein du CAC, nous avons jeté les bases de nos efforts à long terme pour renforcer l'EDI à tous les niveaux de l'organisation, prendre des mesures concrètes pour atteindre des objectifs mesurables, agir pour intégrer cet engagement dans nos politiques et processus, et mesurer nos progrès.

Les mesures prises à ce jour sont les suivantes :

Le Conseil d'administration a demandé à son comité des candidatures et de la gouvernance de superviser la mise en œuvre du Défi 50-30. Cela a déjà entraîné des changements dans le processus que suivent les administrateurs nommés par les académies :

- Le président du CAC a mis sur pied un groupe de travail sur l'EDI représentant toutes les catégories d'emploi au sein de l'organisation afin de fournir des commentaires et des conseils.
- Les membres de la haute direction, du conseil d'administration, du CCS et des comités d'experts sont priés de s'auto-identifier aux fins de l'EDI.
- Le CAC rend compte des progrès réalisés dans son plan d'entreprise annuel au gouvernement.
- Les pratiques de recrutement du personnel incluent désormais une attention particulière à l'EDI.

Le CAC a identifié quatre (4) groupes fonctionnels : Le conseil d'administration, le CCS, la haute direction et les comités d'experts. Chaque groupe joue un rôle distinct dans le façonnement de la qualité et de la pertinence du travail au sein du CAC, ce qui exige une approche personnalisée pour améliorer l'EDI.

Les engagements actuels sont d'examiner et de réviser les politiques et pratiques pertinentes pour renforcer la diversité au sein du CAC, y compris le recrutement et la formation.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : ACTIVITÉS PRÉVUES PAR RAPPORT AUX RÉSULTATS

Le plan d'entreprise 2021/2022 comprenait six objectifs fondamentaux clés :

- *Améliorer la réactivité* : Élaborer et fournir une gamme de services qui répondent aux besoins des commanditaires.
- *Réaliser le potentiel* : Susciter des questions prioritaires de la plus haute importance et pertinence pour le Canada et les Canadiens et Canadiennes.
- *Maintenir l'excellence* : Continuer d'améliorer les normes d'excellence scientifique et de services de haute qualité.
- *Devenir durable* : Établir un flux de financement à long terme en élaborant un dossier convaincant pour un financement par le biais du Fonds stratégique des sciences.
- *Favoriser la collaboration* : Renforcer les relations avec tous les contributeurs à l'écosystème des avis scientifiques et au CAC pour atteindre ses objectifs.
- *Augmenter la visibilité* : Augmenter la sensibilisation au travail du CAC pour accroître l'incidence de l'organisation.

Les tableaux suivants présentent l'état des activités prévues pour chacun des six objectifs en cours au CAC, décrits dans le plan d'entreprise pour l'exercice 2021-2022, ainsi que les progrès réalisés et les résultats atteints jusqu'à maintenant.

OBJECTIF N° 1 : AMÉLIORER LA RÉACTIVITÉ

Activités prévues	Progrès	Résultats atteints
Évaluations soutenues par ISDE		
Terminer trois (3) évaluations commandités par ISDE	RÉALISÉ	<p>Un tournant décisif (Le comité d'experts sur l'économie circulaire au Canada), publié le 25 novembre 2021.</p> <p>Bâtir un Canada résilient (Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques), publié le 13 janvier 2022.</p> <p>Cultiver la diversité (Le comité d'experts sur les risques pour la santé des végétaux au Canada), publié le 27 janvier 2022.</p>
Progrès substantiels réalisés dans trois (3) évaluations commandées par ISDE	RÉALISÉ	<p>Progrès substantiels réalisés dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le potentiel des puits de carbone au Canada • Les conséquences socio-économiques de la mésinformation en science et en santé • La sécurité publique à l'ère du numérique <p>L'achèvement des trois rapports est prévu à l'automne/hiver de l'exercice 2022-2023.</p> <p>Après l'appel de propositions 2021 vers la fin du printemps, le personnel du CAC entamera l'étape de</p>

		recherches préparatoires pour le lancement de nouvelles évaluations commandées par ISDE pour l'exercice 2022-2023.
Évaluations autres qu'ISDE		
Progrès substantiels réalisés dans deux (2) évaluations commanditées ne faisant pas partie de l'entente d'ISDE	RÉALISÉ	Dynamiser la découverte (Le comité d'experts sur les pratiques internationales pour financer la recherche en sciences naturelles et en génie) (CRSNG), publié le 4 mai 2021 En attente de connexion (Le comité d'experts sur les réseaux à haut débit pour les collectivités rurales et éloignées) (CNRC), publié le 28 octobre 2021
Progrès substantiels réalisés dans trois (3) évaluations commanditées ne faisant pas partie de l'entente d'ISDE	RÉALISÉ	Progrès substantiels réalisés dans: <ul style="list-style-type: none"> • L'intelligence artificielle pour la science et le génie, financé par Le Conseil national de recherches Canada • L'utilisation d'organismes à génome modifié dans la lutte antiparasitaire, financé par Santé Canada • Le futur de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens, financé par ArcticNet avec un consortium d'organismes scientifiques et de recherche
Progrès substantiels réalisés dans deux (2) autres évaluations	RÉALISÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Incitatifs à la commercialisation d'antimicrobiens à valeur élevée financé par Agence de la santé publique du Canada • Répercussions socio-économiques de l'échange de données sur la santé au Canada financé par Agence de la santé publique du Canada

OBJECTIF N° 2 : RÉALISER LE POTENTIEL

Activités prévues	Progrès	Résultats atteints
Élargir la portée et l'engagement avec les parties prenantes, les champions, fonctionnaires fédéraux en chef, y compris le Bureau de la conseillère scientifique en chef pour sensibiliser les gens à notre travail et à de la science pour une politique et une prise de décision informée.	EN COURS	Les activités de réseautage du président, particulièrement les réunions et les interactions avec les sous-ministres, les dirigeants d'organismes gouvernementaux et les parties intéressées externes, ont entraîné une augmentation de la demande d'évaluations entreprises par le CAC. Cette année, le CAC a considérablement élargi ses activités de sensibilisation aux évaluations.
Lancer des initiatives pour mettre en oeuvre des recommandations dans l'évaluation du CAC par ISDE.	RÉALISÉ	Collaboration continue avec ISDE pour élargir la demande en termes de portée, de quantité et de qualité des questions soumises à l'ensemble du gouvernement par le biais du processus d'appel à propositions.
Lancer de nouvelles évaluations d'importance pour le Canada par le biais d'une ou de plusieurs ententes de financement avec ISDE et de	RÉALISÉ	Des ententes de financement individuels pluriannuels et multi-évaluations ont été conclues avec Santé Canada et l'ASPC.

commandites du gouvernement fédéral ne faisant pas partie de l'entente de contribution avec ISDE.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Santé Canada : L'utilisation d'organismes à génome modifié dans la lutte antiparasitaire 2. ASPC : Incitatifs à la commercialisation d'antimicrobiens à valeur élevée 3. ASPC : Répercussions socio-économiques de l'échange de données sur la santé au Canada
Se préparer à une demande de budget 2023 qui augmente la capacité du CAC.	EN COURS	Compte tenu des exigences du FSS, le CAC a été informé qu'il pourra bénéficier d'un financement provisoire entre les exercices 2022-2023 et 2023-2024.

OBJECTIF N° 3 : MAINTENIR L'EXCELLENCE

Activités prévues	Progrès	Résultats atteints
<p>Améliorer les méthodologies d'évaluation</p> <p>Mettre à jour, et réviser, le cas échéant, les méthodologies d'évaluation et les leçons apprises pour les appliquer à tous les travaux futurs, en s'appuyant sur les travaux d'un examen de la manière dont le CAC utilise les données probantes.</p>	RÉALISÉ	<p>Mise à jour de toutes les méthodes du cycle d'évaluation du CAC fondées sur l'approche des « leçons apprises » pour étoffer le modèle des étapes marquantes de la méthodologie du cycle d'évaluation du CAC.</p> <p>L'année dernière, le CAC s'est concentré sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un examen des défis et des limites des méthodes actuelles utilisées pour évaluer les forces du Canada en matière de S-T et de R-D effectué par le sous-comité des méthodes de S-T du Comité consultatif scientifique du CAC. • Mise en œuvre des recommandations du sous-comité des méthodologies de S&T du SAC. Le conseil d'administration a été informé, et la mise en œuvre est prévue en attendant la prochaine évaluation sur les S-T ou au besoin. • Formaliser de nouvelles approches pour la collecte de données et les paramètres d'évaluation de l'impact du travail du CAC. • Examiner les options pour améliorer l'engagement avec les experts autochtones et les gardiens du savoir, ainsi que l'utilisation des connaissances autochtones et traditionnelles. • Améliorer la diversité et l'étendue de l'expertise au sein de notre Comité consultatif scientifique. • Les notions relatives à l'EDI appliquées à la composition du comité.
Mettre à jour et améliorer les performances, les indicateurs et les mesures d'accompagnement de la qualité et de l'incidence des évaluations du CAC.	EN COURS	<ul style="list-style-type: none"> • Des progrès ont été réalisés sur les paramètres et les processus d'amélioration des méthodes d'évaluation. Les procédures CALM internes ont été mises à jour. • Le cadre de mesure des retombées du CAC a été mis à jour et est utilisé pour répertorier des exemples précis de l'incidence de toutes les évaluations jusqu'à ce jour. L'incidence de chacune des évaluations a été évaluée.

Continuer à renforcer les pratiques de publication et de circulation des rapports, y compris l'accessibilité, la traduction, les communications et la durabilité.	RÉALISÉ	<p>Le CAC examine et améliore continuellement les processus de communication et de publication pour soutenir efficacement l'excellence continue. L'ensemble de ses efforts étaient axés sur l'amélioration de l'accessibilité aux rapports et l'amélioration de la souplesse et de l'efficacité du processus de gestion de la demande en hausse.</p> <p>L'année dernière, le CAC s'est concentré sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adaptation des pratiques de publication du CAC pour assurer une redondance suffisante et renforcer la capacité à répondre à une demande croissante en temps voulu. • Améliorer considérablement la sensibilisation et la collaboration avec les sponsors et les autres parties prenantes pour la diffusion et la circulation des rapports. • Recruter du personnel ayant une expertise en traduction française.
Fournir un soutien et des occasions pour le développement professionnel du personnel du CAC et les possibilités de carrières	RÉALISÉ	<p>Nous avons pris les mesures précises suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La promotion de membres du personnel à l'interne à des postes de plus grandes responsabilités, dont trois chercheurs du CAC promus au poste d'associé(e) de recherche ; et deux stagiaires au poste de chercheur (euse). • Le programme de stages du CAC est une ressource précieuse permettant de cibler les employés au rendement supérieur ; nous avons recruté pour la première fois un stagiaire en communication en plus de notre effectif de stagiaires en évaluation.

OBJECTIF N° 4 : DEVENIR DURABLE

Activités prévues	Progrès	Résultats atteints
Élaborer la proposition du CAC pour une nouvelle entente de financement ISDE-CAC afin d'assurer la continuité à l'expiration de l'entente actuelle.	EN COURS	Une lettre d'intention a été soumise au Fonds stratégique des sciences le 14 janvier 2022.
Établir la viabilité de la recherche d'ententes de financement séparées (multi-évaluations) avec d'autres agences et ministères.	PROGRÈS SUBSTANTIEL	<p>L'entente de contribution modifiée et mise à jour résultant du transfert de Santé Canada a été signée le 22 septembre 2021.</p> <p>Une entente multi-évaluation avec l'ASPC pour deux évaluations est en cours d'élaboration depuis le 31 janvier 2022 et devrait être finalisé avant le 31 mars 2022.</p>

OBJECTIF N° 5 : FAVORISER LA COLLABORATION

Activités prévues	Progrès	Résultats atteints
Continuer à accroître les possibilités de soutenir les activités de mobilisation des connaissances en collaboration (MbC) impliquant l'écosystème élargi des avis scientifiques en relation avec les évaluations du CAC	EN COURS	Nous avons maintenu des relations entre toutes les organisations pour accroître la sensibilisation aux évaluations du CAC et aux occasions de MbC existantes. <ul style="list-style-type: none"> • Organisation conjointe d'événements basées sur les évaluations avec le CRSNG, ECCC, l'Initiative sur les services à large bande en régions rurales et éloignées du Canada et la Conférence sur les politiques scientifiques canadiennes. • Élargissement substantiel des activités de sensibilisation et de collaboration en matière d'évaluation afin d'améliorer la connaissance et l'adoption des évaluations du CAC auprès de divers groupes de personnes.
Élaborer des occasions pour les organisations gouvernementales et non gouvernementales de collaborer avec le CAC pour poursuivre les objectifs de diffusion et d'utilisation des évaluations.	EN COURS	Nous avons continué à renforcer les relations avec l'écosystème plus vaste des avis scientifiques pour accroître la demande d'évaluations du CAC et leur incidence, notamment le Centre de la politique scientifique canadienne (CSPC).

OBJECTIF N° 6 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ

Activités prévues	Progrès	Résultats atteints
Faire progresser la stratégie globale de mobilisation des connaissances du CAC en formant des partenariats de mobilisation, en élargissant notre gamme de stratégies de communication et de mobilisation des connaissances, et en améliorant continuellement nos pratiques d'évaluation pour y intégrer la mobilisation des connaissances.	PROGRÈS SUBSTANTIEL	Le CAC a continué à améliorer les processus de MbC, les produits et les partenariats, ce qui inclut : <ul style="list-style-type: none"> • Élargir la gamme de produits du CAC publiés pour inclure des sommaires, des vidéos, des webinaires et des outils de visualisation des données au besoin. • Intégrer les principes et pratiques de mobilisation des connaissances dans la méthodologie des évaluations du CAC. • Former des partenariats de MbC spécifiques aux évaluations ce qui a donné lieu à des événements de mobilisation des connaissances auxquels ont assisté plus de 1 000 participants.
Communiquer la valeur du CAC par tous les moyens appropriés et les plateformes de médias sociaux.	EN COURS	<ul style="list-style-type: none"> • En 2021-22, le CAC a obtenu le statut de compte vérifié sur Twitter, ce qui confirme que notre compte est authentique, notable et actif. • Le CAC est en voie d'atteindre ou de dépasser tous les paramètres de communication identifiés dans son cadre de mesure du rendement.
Continuer d'améliorer la présence en ligne et la marque du CAC par le déploiement d'un contenu accessible et l'utilisation accrue de la visualisation des données.	EN COURS	La participation active du CAC sur diverses plateformes de médias sociaux illustre la croissance de cette présence plus récente sur Twitter, en plus des mentions dans les médias traditionnels.
Révision des stratégies de communication du CAC en matière	PROGRÈS SUBSTANTIEL	L'évaluation en temps réel et l'adaptation d'activités spécifiques ont été réalisées.

d'évaluation et de communication institutionnelle.		<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des capacités en français du personnel du CAC afin d'améliorer la qualité des rapports en français et de renforcer la communication et la gestion des connaissances parmi les publics francophones. • Adoption d'un papier et de procédés d'impression durables certifiés FSC pour tous les rapports du CAC • Nous avons considérablement élargi les activités de sensibilisation liées à l'évaluation cohérente, ce qui a permis de mieux faire connaître les rapports du CAC. <p>D'autres évaluations et améliorations sont prévues pour 2022-23.</p>
Rendre les évaluations accessibles.	PROGRÈS SUBSTANTIEL	<p>Toutes les évaluations du CAC et les documents associés sont disponibles gratuitement sur le site Web du CAC sur Google Play et sur Scribd dans les deux langues officielles du Canada.</p> <p>L'accessibilité est soutenue par des efforts adaptés de sensibilisation, de diffusion, de communication et de mobilisation des connaissances pour chaque évaluation, qui sont conçus pour faire connaître, comprendre et appliquer les données probantes parmi les principaux publics et groupes d'utilisateurs. Chaque rapport d'évaluation est accompagné de résumés, d'infographies, de vidéos, d'événements et d'une couverture médiatique, et le CAC mobilise continuellement les Canadiens par le biais des médias sociaux, de webinaires et d'autres événements spéciaux.</p> <p>Nous continuerons à examiner les pratiques pour assurer l'accessibilité en révisant les politiques et les pratiques au besoin.</p>

DÉFINITION ET ATTÉNUATION DES RISQUES DU CAC

Le conseil d'administration du CAC a adopté un cadre de définition et d'atténuation des risques, conforme aux normes de l'industrie, qui comprend quatre grandes catégories de risques stratégiques : Adaptabilité, dépendance, capacité et crédibilité, ainsi que 11 risques précis suivis dans le temps. La direction a effectué une première évaluation des risques et a proposé une stratégie d'atténuation et discuté de son application pour l'exercice 2022-2023.

En général, la définition des risques est fondée sur des évaluations subjectives et éclairées par la direction de la probabilité d'un dommage, des conséquences/du degré de dommage et du degré auquel les risques peuvent être atténués. En général:

- Un risque est jugé **minime** s'il est peu probable que le dommage se produise, et s'il devait se produire, ses conséquences seraient faibles et facilement atténuées.
- Un risque est jugé **modéré** si le dommage est susceptible de se produire, et s'il se produisait, ses conséquences seraient modérées et nécessiteraient un peu plus de gestion.
- Un risque est jugé **élevé** si le préjudice possible est très susceptible de se produire, et s'il devait se produire, ses conséquences sur l'organisation seraient importantes et nécessiteraient une gestion considérable.

L'ordre de chaque catégorie et la description de chaque risque ont été présentés de la même manière que les années précédentes. Les propositions individuelles d'évaluation et d'atténuation ont été modifiées en fonction de la présente stratégie 2022-2023.

Il convient de noter que, pour chaque niveau de risque défini ci-dessous, l'évaluation essaie de représenter le fonctionnement à court terme du CAC en temps de COVID-19. Toutefois, vu l'incertitude entourant lesdites conditions au cours de la période 2022-2023, chaque risque cerné devra être considéré dans ce contexte.

<p>Adaptabilité</p> <p><i>L'adaptabilité fait référence au risque associé aux changements dans les environnements internes et externes.</i></p>	<p>1. <i>Perte d'expertise en gouvernance au sein du conseil d'administration et du comité consultatif scientifique, menant à une gouvernance sous-optimale pour l'organisation.</i></p> <p>Il existe un risque modéré d'échouer à remplacer les membres sortants et à combler à temps les postes du conseil d'administration et du comité consultatif scientifique (CCS), particulièrement les membres nommés par le ministre. Un retard dans la réception des candidatures ministérielles peut entraîner une perte d'expertise en matière de gouvernance.</p> <p>Il existe un risque modéré de manque ou de perte de connaissance des principes et des pratiques de gouvernance d'entreprise par le conseil d'administration en raison du retard dans l'intégration de nouveaux membres, compliquée par les réunions qui ne peuvent qu'être virtuelles en raison de la pandémie.</p> <p>Il existe un risque minime de perte de mémoire au sein du conseil d'administration et du SAC en ce qui concerne les pratiques, propositions et commentaires antérieurs si les postes vacants sont pourvus rapidement et le recrutement de nouveaux membres est effectué.</p> <p>Il existe un risque minime d'échouer à anticiper et à reconnaître l'importance d'adopter une stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) et de mettre en œuvre une telle approche au sein de l'organisme.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le processus d'approbation mis en place par le comité des candidatures et de la gouvernance pour remplacer les membres du CA et du CCS sera amélioré pour inclure une matrice et un inventaire des compétences des nouveaux administrateurs. • Il est souhaitable que les deux nouveaux candidats ministériels aient une expérience considérable en matière de gouvernance (membre certifié de l'Institut des administrateurs de sociétés et portant le titre IAS.A ou le titre d'Administrateur de sociétés certifié (ASC)). 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Le vice-président du CCS (et président élu du CCS), David Castle, possède une expérience considérable en matière de gouvernance et de conseil scientifique. • Le Comité exécutif (CE) est le comité du Conseil d'administration qui a la responsabilité générale de veiller à ce que le CAC assume ses responsabilités en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'une structure de gouvernance renforcée, y compris un examen externe de la gouvernance. • Le comité des candidatures et de la gouvernance est un comité désigné par le CA et dont la responsabilité est de veiller à ce que le CAC travaille au développement et à la mise en œuvre d'une structure de gouvernance d'entreprise améliorée, et de surveiller les progrès du développement et de la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action en matière d'EDI. 	
	<p><i>2. Incapacité à répondre pleinement à la hausse des demandes d'évaluation de la part de commanditaires autres qu'ISDE.</i></p> <p>Sur la base des exigences actuelles et prévues en matière de flux de travail et de trésorerie, il existe un risque minime que le CAC ne parvienne pas à obtenir assez de financement en dehors de l'entente de financement avec ISDE (recettes provenant d'autres sources) pour répondre aux demandes des commanditaires potentiels à court terme (p. ex., les 2 prochaines années).</p> <p>Il existe un risque modéré que le CAC ait de la difficulté à terminer les évaluations commandées après la fin de l'entente de financement actuelle (p. ex., au cours des trois à huit prochaines années). En vertu du modèle de financement actuel, ISDE fournit 3 M\$/an et nous encourage à trouver des recettes additionnelles de 23 % provenant de fonds autres.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <p><u>À court terme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ISDE s'est engagé à prolonger d'un an (exercice 2023-2024) l'entente de contribution actuel et à fournir un financement provisoire supplémentaire de 3 M\$ avant le début du financement par le Fonds scientifique stratégique au cours de l'exercice 2024-2025. • Le CAC a informé l'ISDE que l'hypothèse de travail du plan d'entreprise pour l'exercice 2022-2023 sera de reporter 1 M\$ de l'année de financement provisoire à l'exercice 2022-2023 pour faire face aux nombres de demandes d'évaluations de l'ISDE. • L'ISDE a fourni l'assurance écrite que le financement provisoire pour l'exercice 2023-2024 permettra de garantir un financement durable à partir de l'entente de financement actuel avec le Fonds scientifique stratégique. • L'appel de propositions d'ISDE au printemps 2022 sera publié après le budget (c.-à-d. en mars 2022) et ISDE lancera l'appel de 2022 en prévoyant que la demande au FSS sera acceptée et que le CAC aura le temps et le financement nécessaires pour effectuer les évaluations. Le travail sur les évaluations de l'appel 2022 commencera après une décision gouvernementale du processus du FSS et au plus tôt le 1er avril 2023. • Le CAC continuera de rechercher des ententes de contribution individuelles avec les ministères et les organismes fédéraux pour de 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation demeurent appropriées à court terme.</p> <p>La direction envisage les scénarios futurs possibles à plus long terme.</p>

	<p>nombreux projets durant les deux prochaines années (p. ex., Santé Canada, ASPC).</p> <p><u>À plus long terme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La lettre d'intention et la demande de financement du Fonds stratégique des sciences sont conçues pour présenter un argumentaire convaincant en faveur d'un financement quinquennal du FSS à partir de l'exercice 2024-2025 jusqu'à l'exercice 2029-2030, ce qui permettra de répondre à la demande d'évaluation accrue provenant des ministères et organismes fédéraux et, Corporations de la Couronne. 	
<p>Dépendance</p> <p><i>La dépendance fait référence aux risques associés à la dépendance envers les autres parties pour atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels.</i></p>	<p><i>3. Diminution de la qualité des évaluations due à l'incapacité d'attirer des présidents, des membres du comité et des examinateurs compétents.</i></p> <p>Il existe un risque minime que les comités d'experts soient inefficaces et ne produisent pas des rapports d'évaluation de qualité en raison d'un manque de connaissance, d'expérience ou d'expertise pour assumer des fonctions d'évaluation dignes du CAC.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer de mobiliser de plus grandes communautés de parties intéressées qui fourniront de la rétroaction en tant que présidents et membres du comité. • Continuer de veiller à ce que le conseil d'administration et le CCS fonctionnent de manière indépendante pour que le processus de sélection des membres et du président du comité demeure crédible. • Maintenir un processus structuré pour aider les comités et leurs présidents à gérer le processus d'évaluation. • Maintenir, dans le cadre du système général d'assurance de la qualité, un processus rigoureux et solide d'examen des rapports qui conduit à des évaluations impartiales, de grande qualité et fidèles au travail des comités. • Maintenir un processus exhaustif de sélection des présidents, des membres et des pairs examinateurs des comités d'experts. • Donner suite aux directives et aux pratiques, nouvelles ou révisées, en matière d'EDI. • Continuer à adapter les processus pour répondre aux défis posés par la COVID-19. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
	<p><i>4. Mauvaises relations avec la communauté des membres des comités d'experts entraînant une participation sous-optimale, une perte de crédibilité du CAC et/ou la diminution de l'accès à l'expertise.</i></p> <p>Il existe un risque minime que le CAC ne soit pas en mesure de gérer ou de maintenir efficacement des relations avec la communauté d'experts.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'améliorer les pratiques actuelles du CAC concernant la mobilisation des anciens membres du comité d'experts. • Continuer de nouer des relations avec un écosystème scientifique et politique plus vaste, où les membres potentiels du comité pourront être identifiés. • Améliorer l'étendue et la diversité des experts du CCS. • Le président du CAC continuera d'avoir des relations actives et visibles au sein de l'écosystème des politiques scientifiques à Ottawa, au Canada et à l'international. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de consulter le CCS, dont les membres interagissent régulièrement avec la communauté plus large des experts. • Continuer d'établir des relations de travail productives avec les Académies dont les membres peuvent présider les comités du CAC et y siéger, qui peuvent fournir des pairs examinateurs externes qui siégeront au CA et au CCS du CAC, et qui sont bien placés pour faire progresser les activités de mobilisation des connaissances. 	
	<p><i>5. Mauvaises relations avec le gouvernement du Canada</i></p> <p>Il existe un risque minime que la capacité du CAC à répondre aux besoins du gouvernement soit entravée par des stratégies de communication inefficaces ou d'autres obstacles à de bonnes relations de travail dans l'ensemble du gouvernement.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'améliorer les échanges entre le président du CAC et les sous-ministres, les chefs des ministères, des agences ou des organismes subventionnaires, ainsi que la conseillère scientifique en chef, et continuer de dialoguer avec les SMA et SM identifiés par ISDE. • Favoriser les occasions pour le président du CAC, et pour le président et le vice-président du CA, de communiquer avec une communauté plus large de parties intéressées pour les sensibiliser à la tenue des activités du CAC. • Maintenir les mécanismes de gouvernance qui sont en place afin d'assurer la pleine conformité avec l'entente de financement. • Continuer à présenter des rapports annuels et des plans d'entreprise. • Maintenir les voies de communication ouvertes avec ISDE concernant tous les aspects des activités du CAC. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
	<p><i>6. Mauvaises relations avec les Académies membres</i></p> <p>Il existe un risque modéré à élevé que le CAC et les Académies ne réussissent pas à collaborer à l'atteinte d'objectifs communs, ce qui nuirait à la capacité du CAC de remplir son mandat.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'examen continu des processus financiers externes et prendre les mesures nécessaires. • Entreprendre un examen externe de la gouvernance pour permettre la mise en œuvre d'une structure de gouvernance nouvelle ou améliorée, y compris la révision, la mise à jour, l'ajout ou la suppression de politiques et de directives, le cas échéant. • Surveiller et mettre à jour en permanence, au besoin, les politiques et pratiques d'engagement avec les Académies. • Continuer d'identifier les occasions d'interaction régulière entre les présidents de l'Académie et le CAC, y compris celles initiées par le président intérimaire. • Assurer le respect de la Loi canadienne sur les organismes sans but lucratif, des règlements, de l'entente de financement et de tout autre document d'orientation (comme la politique sur les conflits d'intérêts, etc.) et en faire des occasions d'éducation et de formation. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation devront faire l'objet d'une attention continue</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser la demande du CAC au Fonds stratégique des sciences comme une occasion supplémentaire d'améliorer la relation. 	
<p>Capacité</p> <p><i>La capacité fait référence aux risques associés à un manque de capacité interne.</i></p>	<p>7. <i>Perte de continuité du processus d'évaluation</i></p> <p>Il existe un risque modéré que le roulement du personnel du CAC ait des incidences tangibles sur la réalisation et la qualité des évaluations (p. ex., des retards, la perte de savoir organisationnel).</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Le CAC continuera de fournir des occasions de développement au sein de l'organisation. La direction du CAC maintiendra une stratégie de rétention et de reconnaissance du personnel. Le CAC continuera d'actualiser sa méthodologie du cycle d'évaluation (MCE), un document qui fournit des lignes directrices pour toutes les phases de l'évaluation. Le CAC établira des approches novatrices pour renforcer sa capacité par le biais de programmes de stages, avec l'ajout pilote d'un (e) stagiaire en communication. La direction poursuivra la mise en œuvre d'un modèle amélioré de gestion des performances en utilisant des points de contrôle clés pour chaque poste afin de reconnaître l'augmentation des compétences, des capacités et de la productivité. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
	<p>8. <i>Diminution de l'aptitude, de la compétence, des connaissances et de la productivité en raison de la COVID-19</i></p> <p>Il existe un risque modéré que le CAC ne soit pas capable d'attirer et de garder les employés ayant le niveau de compétence élevée nécessaire pour réaliser les évaluations ou gérer les affaires de l'entreprise, y compris les connaissances étendues et approfondies nécessaires pour soutenir les programmes d'évaluation. Ce risque augmente en fonction de la disponibilité de financement par le FSS. De plus, pour que l'ACC réussisse dans le monde du travail hybride, il sera essentiel de continuer à faciliter la flexibilité et l'autonomie des employés.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> La direction du CAC continuera de mettre l'accent sur le bien-être du personnel pendant la période de télétravail prolongée due à la pandémie actuelle, y compris des mises à jour régulières sur le statut du retour à 180 Elgin (politique de travail hybride) ainsi que sur la politique de vaccination du CAC (vaccination complète obligatoire). Continuer les sondages bisannuels sur la mobilisation externe pendant l'exercice 2022-2023 afin de s'assurer que la direction du CAC comprend bien les facteurs de motivation clés des employés. Le CAC enrichira sa politique sur le perfectionnement professionnel de conseils additionnels sur les activités professionnelles « extérieures » afin de s'assurer que le personnel puisse exercer des activités qui contribuent à son perfectionnement et à son épanouissement professionnel. La direction du CAC continue de surveiller toutes les politiques de santé publique applicables ainsi que les pratiques exemplaires d'autres organisations. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>

<p>Crédibilité</p> <p>La crédibilité fait référence aux risques associés à la réputation et à la pertinence du CAC.</p>	<p><i>9. Risque pour la réputation fondé sur la qualité et la publication d'évaluations</i></p> <p>Il existe un risque minime pour la réputation du CAC s'il permet la distribution d'évaluations de mauvaise qualité, et un risque minime de fuite d'information sous embargo ou confidentielle lors de la diffusion publique d'une évaluation. Actions qui mineraient la réputation du CAC en tant qu'organisme indépendant et objectif possédant des politiques qui protègent l'intégrité de ses processus.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'imposer un embargo sur tous les rapports du CAC avant leur diffusion publique. • Continuer d'exiger des membres, des présidents et des pairs examinateurs du comité qu'ils respectent les politiques en matière de confidentialité et de conflit d'intérêts comme condition pour rejoindre un comité ou participer à l'examen d'une évaluation. • Actualiser au besoin les politiques et les pratiques des séances d'information du commanditaire. • Continuer de faire respecter la politique du CAC à l'égard de la publication de rapports pendant les élections. • Maintenir des politiques et des pratiques de communication cohérentes qui renforcent l'engagement du CAC envers l'indépendance, la confidentialité et l'excellence. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
	<p><i>10. Perception négative de l'objectivité et de l'indépendance intellectuelle</i></p> <p>Il existe un risque minime que le CAC soit perçu comme manquant d'objectivité et d'indépendance dans ses évaluations, limitant ainsi l'incidence des évaluations du CAC.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer de mettre l'accent sur les processus et les procédures du CAC qui garantissent l'objectivité et des approches non partisans pour évaluer les preuves. • Continuer à utiliser le SAC comme ressource consultative objective auprès du conseil d'administration sur les questions d'évaluation, les membres du comité d'experts et les pairs examinateurs. • Veiller à ce que le processus d'examen des rapports, auquel participent des pairs examinateurs et des moniteurs d'examen par les pairs, préserve l'intégrité et la nature fondée sur des preuves des rapports d'évaluation. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
	<p><i>11. Risque d'atteinte à la réputation en raison d'une violation de la cybersécurité. [NOUVEAU]</i></p> <p>Contexte : Le CAC a conclu un accord de fournisseur privilégié avec KCI Networks pour un soutien informatique complet. KCI surveille l'ensemble du réseau du CAC à l'interne et sur le périmètre. KCI a vérifié que tous les comptes d'utilisateurs internes sont exacts et que tous les comptes d'utilisateurs du réseau privé virtuel (RPV) sont exacts.</p>	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>

	<p>Tous les équipements et produits de sécurité du CAC ont fonctionné et continuent de fonctionner correctement. Les services de courriel du CAC ont été déplacés vers le Microsoft Cloud ; et le CAC a ajouté un deuxième service de filtrage de courriel de Microsoft appelé Barracuda Essentials et utilise actuellement à la fois le service de sécurité des courriels Cumulus et Barracuda. Les logiciels que le CAC utilise pour gérer ses processus importants sont à jour et comprennent Windows 10 Pro, AccPac, End Note, Office 365 Hosting and Suite of products, Cisco L2TP VPN, Adobe Creative Cloud, Antidote, FileMaker, Adobe Reader, WebRoot End Point Protection.</p> <p>Les logiciels/matériels sont protégés par des mots de passe et le personnel dispose de différents niveaux d'accès au système en fonction de son poste et il existe différents niveaux de sécurité à l'aide de GPO, de la sécurité Windows, du cryptage VPN. Le processus de stockage des données et de sauvegarde des systèmes du CAC est effectué sur place à l'aide d'un appareil, Infrascala, et répliqué sur le cloud. La rétention des sauvegardes est infinie. Le CAC dispose d'une fonction de reprise après sinistre dans l'appareil Infrascala et dans le cloud appelée réplique DRaaS, qui nous permet d'assurer la continuité opérationnelle en cas de panne catastrophique. L'activation de cette fonction ne prend que quelques minutes. Elle est testée tous les trimestres sur un réseau local virtuel (VLAN) distinct. À ce jour, il n'y a eu aucune indication de violation de la sécurité informatique.</p> <p>Il existe un risque minimal que le fonctionnement du CAC soit perturbé en raison d'une violation de la sécurité causée par une erreur humaine. La cybercriminalité devient de plus en plus sophistiquée et dangereuse chaque mois. Les auteurs de ces actes deviennent très habiles pour inciter les gens à cliquer sur des liens frauduleux ou à ouvrir des pièces jointes malveillantes dans des courriels. La direction du CAC est consciente que la cybersécurité est une considération particulièrement importante et a travaillé pour s'assurer que des investissements sont faits pour protéger le CAC contre les menaces. Cependant, les initiatives de cybersécurité ne sont pas une activité ponctuelle qui peut créer une protection perpétuelle. La cybersécurité change et évolue constamment, car de nouvelles menaces apparaissent et les changements technologiques et les erreurs humaines créent de nouvelles vulnérabilités. Si elles ne sont pas gérées, ces vulnérabilités peuvent contribuer à créer une surface d'attaque toujours plus attrayante pour les auteurs d'infractions persistantes.</p> <p>Atténuation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Continuer à apporter des améliorations à la cybersécurité :<ul style="list-style-type: none">○ Le stockage des données du CAC (serveurs) et les sauvegardes du système, actuellement effectués sur place, seront transférés dans le nuage via le centre de données Next Gen Tier 3 de haute sécurité de KCI Networks.○ Le CAC va introduire l'authentification par second facteur (2FA).• Poursuivre la formation en ligne obligatoire du personnel en matière de cybersécurité, ainsi que les tests de phishing avec Knowbe4 (la plus grande plateforme de formation à la sécurité et de simulation de phishing au monde).• Poursuivre l'assurance cybernétique afin que le CAC soit entièrement couvert en cas de cyberattaque.• Poursuivre l'évaluation continue et complète des menaces et des risques de cybersécurité de KCI afin d'identifier les nouvelles zones de faiblesse qui pourraient apparaître et prendre des mesures immédiates pour combler les lacunes.	
--	---	--

Sommaire du profil de risque

Compte tenu de l'évaluation ci-dessus, le profil de risque global du CAC pour l'exercice 2022-2023, particulièrement dans le contexte de la COVID-19, varie de minime à modéré, avec des mesures d'atténuation appropriées identifiées pour chaque risque. Aucun des risques identifiés n'est considéré comme élevé. Une vigilance constante est toutefois requise pour identifier les nouveaux risques et modifier l'évaluation des risques connus.

PLANIFICATION PROSPECTIVE POUR L'EXERCICE 2022-2023

Le CAC s'est engagé à fournir des évaluations de haute qualité fondées sur des données probantes sur des sujets importants pour l'ensemble du gouvernement.

- **Fonctionnement avec la COVID-19**

Dans le contexte de la COVID-19, le CAC continuera de fonctionner dans des conditions de travail incertaines, notamment :

- Le personnel continuera de travailler de la maison jusqu'à ce qu'il soit déterminé qu'il est sécuritaire et approprié pour le CAC d'envisager le retour au travail de son personnel dans ses bureaux situés au 180, rue Elgin.
- Le CAC a établi une politique de travail hybride qui sera mise en œuvre lorsqu'il sera sécuritaire de le faire et qui sera surveillée de près tout au long de l'année. Le CAC a adopté une politique de vaccination pour tout le personnel, qui a également été adoptée par le conseil d'administration.
- Les réunions des comités d'experts continueront de se tenir virtuellement, jusqu'à ce qu'il soit possible de revenir à des réunions en personne.
- Le conseil d'administration et le CCS tiendront des réunions virtuelles jusqu'à ce que les réunions en personne soient à nouveau possibles.

- **Situation financière**

À la fin de l'exercice 2021-2022, le CAC aura prélevé 7 M\$ du fonds de 9 M\$, laissant un solde de 2 M\$ pour l'année restante de l'entente de financement d'ISDE. Avec l'ajout d'un financement additionnel de 3 M\$ pour un an à l'entente de contribution existante, le solde pour les deux années restantes avant l'exercice 2023-2024 sera de 5 M\$, à l'exclusion du financement par actions accréditatives de Santé Canada.

- **Objectifs pour l'exercice 2022-2023**

- Maintenir un milieu de travail sain qui est soucieux des questions d'actualité et qui équilibre l'intensité des charges de travail et la capacité individuelle de réagir, grâce à des initiatives d'élaboration de politiques, à la mesure du rendement et à la rétroaction ;
- Maintenir des normes élevées de performance pour l'excellence scientifique dans la conduite des évaluations face à l'intensité actuelle de la charge de travail et aux nouvelles demandes probables;
- Procéder à la diffusion publique d'au moins quatre évaluations, dont trois évaluations commanditées par ISDE et une évaluation commanditées par des commanditaires tiers (c.-à-d. en dehors de l'entente de financement avec ISDE);
- Faire une demande complète au FSS ;
- Accroître d'une manière collaborative les activités de mobilisation des connaissances pour les évaluations existantes et nouvellement publiées ;
- Continuer de renforcer les relations avec tous les contributeurs à l'écosystème des avis scientifiques, en mettant particulièrement l'accent sur le Bureau de la conseillère scientifique en chef;
- Mettre en œuvre toutes les mesures appropriées pour assurer la santé financière continue du CAC, y compris l'adoption de politiques de gestion financière fondées sur la valeur ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie principale du CAC concernant l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans l'ensemble de l'organisation, y compris le Conseil, le CCS, les comités d'experts et le personnel; et
- Réaliser des progrès importants par rapport au développement et à la mise en œuvre d'une structure de gouvernance d'entreprise améliorée.

OBJECTIFS CLÉS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS POUR L'EXERCICE 2022-2023

Le CAC continuera de travailler pour atteindre ses six objectifs fondamentaux actuels :

- Améliorer la réactivité;
- Réaliser le potentiel;
- Maintenir l'excellence;
- Devenir durable;
- Favoriser la collaboration;
- Augmenter la visibilité.

Le CAC reconnaît l'importance de continuer à élaborer des indicateurs de performance et d'incidence pertinents pour améliorer sa capacité à rendre compte de la façon dont il atteint les résultats escomptés. L'identification d'indicateurs pertinents pour chacun de ses objectifs est un élément important de la capacité de gestion des performances. Vous trouverez ci-dessous les principales activités prévues pour l'exercice 2022/2023 ainsi que les résultats attendus liés aux six objectifs clés.

OBJECTIF N° 1 : AMÉLIORER LA RÉACTIVITÉ

Élaborer et fournir, en temps opportun, une gamme de services qui répondent aux besoins des commanditaires.

Évaluations soutenues par ISDE

- Terminer trois (3) évaluations en cours commanditées en vertu de l'entente de contribution avec ISDE :
 - Le potentiel des puits de carbone au Canada
 - Les conséquences socio-économiques de la mésinformation en science et en santé
 - La sécurité publique à l'ère du numérique
- Réaliser des progrès substantiels dans trois évaluations commandées par ISDE à partir de l'appel de propositions 2021 :
 - Technologies quantiques
 - Les occasions de partenariats scientifiques et technologiques internationaux
- Après l'appel de propositions d'ISDE au printemps 2022, le personnel du CAC entamera l'étape de recherches préparatoires pour le lancement de nouvelles évaluations commandées par ISDE pour l'exercice 2022-2023.

Évaluations autres qu'ISDE :

- Terminer au moins une (1) évaluation de commanditaires tiers :
 - L'intelligence artificielle pour la science et le génie (CNRC)
- Réaliser des progrès substantiels dans deux (2) évaluations :
 - L'utilisation d'organismes à génome modifié dans la lutte antiparasitaire, financé par Santé Canada
 - Le futur de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens, financé par ArcticNet

Le CAC est en mesure de faire des progrès substantiels dans deux autres évaluations qu'ISDE, conformément à l'objectif de son entente de financement actuel avec ISDE, qui prévoit que le CAC effectue des évaluations supplémentaires pour des organisations tierces :

- ASPC : Incitatifs à la commercialisation d'antimicrobiens à valeur élevée
- ASPC : Répercussions socio-économiques de l'échange de données sur la santé au Canada

OBJECTIF N° 2 : RÉALISER LE POTENTIEL

Continuer de susciter des questions de haute priorité (importance et pertinence) pour le Canada et les Canadiens et Canadiennes qui bénéficieraient des forces du CAC dans la conduite des évaluations.

Activités prévues :

- Élargir la portée et l'engagement avec les intervenants, les champions et les représentants fédéraux concernés, y compris (le cas échéant) le Bureau de la conseillère scientifique en chef, afin de mieux faire connaître notre travail et d'appuyer la science pour éclairer les politiques et la prise de décisions.
- Soutenir au besoin toute amélioration du nouveau processus de proposition en collaboration avec ISDE.

- Lancer de nouvelles évaluations d'importance pour le Canada par le biais d'une ou de plusieurs ententes de financement avec ISDE et de commandites du gouvernement fédéral ne faisant pas partie de l'entente de contribution avec ISDE.
- Préparer une demande de FSS qui harmonise la capacité du CAC avec les besoins prioritaires du gouvernement du Canada, y compris mais sans s'y limiter :
 - o Entreprendre un examen des ressources humaines pour s'assurer que le CAC a une capacité suffisante pour répondre aux besoins.
 - o Entreprendre un examen des programmes internes pour déterminer si la structure actuelle répond aux besoins
 - o Entreprendre un examen des communications
- Entreprendre un examen de la gouvernance, dont les résultats seront utilisés pour améliorer la qualité et les contributions du Conseil et de ses comités afin de soutenir la mission du CAC.
 - o Favoriser activement le perfectionnement et l'avancement professionnel du Conseil d'administration et du CCS.
 - o Identifier les opportunités spécifiques pour capturer la valeur globale du CAC et des académies fondatrices.
- Identifier les possibilités d'améliorer les relations avec les membres corporatifs (académies).

Résultats attendus (à court et à moyen terme) :

- Plus grande connaissance du CAC au sein de tout le gouvernement.
- Hausse de l'étendue et de la portée des demandes, ainsi que de la qualité des questions présentées au sein de tout le gouvernement.
- Mise à jour des processus, des pratiques et des politiques pour fournir au CAC la structure de gouvernance et la capacité adéquates pour répondre aux besoins futurs et de réaliser véritablement son potentiel.
- La structure de gouvernance du CAC sera reconnue comme l'une des plus grandes forces de l'organisation et, ce faisant, elle soutiendra l'excellence continue de son travail.

OBJECTIF N° 3 : MAINTENIR L'EXCELLENCE

Continuellement améliorer tous les processus liés à l'évaluation pour que le CAC continue de satisfaire à ses normes d'excellence, ou de faire encore mieux, dans la conduite des évaluations.

Activités prévues :

- Continuer à actualiser et à examiner au besoin la méthodologie des évaluations et appliquer les leçons apprises à tous les travaux futurs en se fondant sur les examens des travaux et de la manière dont le CAC utilise les données probantes.
- Continuer de renforcer les pratiques de diffusion publique des publications et des rapports, y compris en ce qui concerne l'accessibilité, la traduction, les communications et la durabilité.
- Encourager activement le personnel du CAC à se concentrer sur la santé mentale et le bien-être général.
- Favoriser activement le perfectionnement et l'avancement professionnel du personnel du CAC.
- Actualiser et améliorer les indicateurs de rendement qui accompagnent la mesure de la qualité et de l'incidence des évaluations du CAC.

Résultats attendus (à court et à moyen terme) :

- Les commentaires des commanditaires continueront de démontrer la valeur du CAC dans l'élaboration des politiques gouvernementales.
- Des employés d'une qualité exceptionnelle seront retenus et recrutés.
- Le CAC continuera d'attirer d'éminents experts, qui siégeront et participeront aux comités d'experts du CAC.
- La mesure de l'incidence des évaluations prouvera la valeur du CAC aux commanditaires.

OBJECTIF N°4 : MISE À JOUR DES MODÈLES DE FINANCEMENT

Établir une stratégie pour devenir durable.

Activités prévues:

- Élaborer la proposition du CAC concernant la nouvelle entente de financement entre le CAC et ISDE pour assurer une continuité à l'échéance de la présente entente.
- Recevoir et donner suite aux résultats de l'examen financier demandé par les membres.

Résultats attendus (à court terme) :

- La lettre d'intention du Fonds stratégique des sciences est acceptée et une invitation à soumettre une proposition complète est lancée au CAC pour une soumission en 2022-2023.
- La demande complète adressée au Fonds stratégique des sciences est soumise.
- Les stratégies de financement visant à simplifier les transferts au CAC sont adoptées.
- L'adoption des recommandations de l'audit financier externe fournira au conseil d'administration et aux Académies l'assurance nécessaire de la qualité et de la suffisance des processus financiers.

OBJECTIF N° 5 : FAVORISER LA COLLABORATION

Continuer de favoriser une collaboration plus productive avec l'écosystème plus vaste des avis scientifiques pour atteindre les objectifs partagés.

Activités prévues :

- Continuer de développer les possibilités de soutenir les activités collaboratives de mobilisation des connaissances mettant à contribution l'écosystème plus vaste des avis scientifiques pour les évaluations du CAC.
- Continuer de développer les possibilités de collaboration et de partenariat avec les académies sur des projets d'intérêt commun.
- Continuer de créer des occasions pour les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux de collaborer avec le CAC à des fins de diffusion et d'utilisation des évaluations.

Résultats attendus (à court et à moyen terme) :

- Renforcer les relations avec l'écosystème plus large des avis scientifiques pour améliorer la demande, l'utilisation et l'incidence des évaluations du CAC.

OBJECTIF N° 6 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ

Augmenter la visibilité et la sensibilisation au travail du CAC pour accroître l'incidence de l'organisation.

Activités prévues :

- Faire progresser la stratégie principale de mobilisation des connaissances du CAC en établissant des partenariats de mobilisation, en élargissant notre gamme de communications et de stratégies de mobilisation des connaissances, et en améliorant constamment nos pratiques d'évaluation pour intégrer la mobilisation des connaissances.
- Communiquer la valeur du CAC par tous les moyens appropriés et sur toutes les plateformes de médias sociaux appropriées.
- Continuer d'améliorer la présence en ligne du CAC et sa marque grâce au déploiement de contenus accessibles et à un plus grand recours à la visualisation des données.

Résultats attendus (à court et à moyen terme) :

- Les évaluations permettront de mieux faire connaître le CAC ce qui a conduit à une demande accrue d'évaluations du CAC au sein du gouvernement fédéral et par d'autres commanditaires.
- Les renseignements générés par la surveillance de l'incidence contribueront à notre capacité à communiquer la valeur des évaluations du CAC.

CALENDRIER DE PUBLICATION D'ÉVALUATIONS À VENIR POUR L'EXERCICE 2022-2023

Nom de l'évaluation de travail	Diffusion publique
*L'intelligence artificielle pour la science et le génie (CNRC)	Hiver/Printemps 2022
Le potentiel des puits de carbone au Canada	Automne/Hiver Exercice 2022-2023
Les conséquences socio-économiques de la mésinformation en science et en santé	Hiver Exercice 2022-2023
La sécurité publique à l'ère du numérique	Hiver Exercice 2022-2023
*Le futur de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens	Hiver/Printemps 2023

*Commandité par le fédéral, en dehors de l'entente de contribution/financement avec ISDE.

COMMENTAIRE FINANCIER EXERCICE 2021-2022

Le conseil d'administration et les membres ont approuvé les états financiers vérifiés pour l'exercice 2020-2021, qui étaient inclus dans le *Rapport annuel* 2021 du CAC. Ce commentaire financier est fourni conformément aux exigences de l'entente de contribution entre le CAC et ISDE.

Dans le cadre de son mandat, le comité d'audit, finances, risque et ressources humaines (AFR-HRC) du CA s'est réuni régulièrement au cours de l'année pour examiner la situation financière du CAC.

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers disponibles du CAC étaient de 1 082 000 \$. Cela exclut :

- Les 345 k\$ en fonds restreints pour les travaux sur l'évaluation (Le futur de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens) ne faisant pas partie de l'entente de financement avec ISDE
- Les 480 K\$ en recouvrements (comptes débiteurs) pour les travaux sur l'évaluation (L'intelligence artificielle pour la science et le génie) ne faisant pas partie de l'entente de financement avec ISDE
- Les 587 K\$ en rémunération différée (indemnité de départ)
- Les 375 K\$ en recouvrements (comptes débiteurs) de fonds accréditifs pour une évaluation financée par Santé Canada sur L'utilisation d'organismes à génome modifié dans la lutte antiparasitaire

À la fin de l'année civile 2021, le total des actifs financiers du CAC était de 2,87 M\$.

Changement de la situation financière actifs financiers : 31 déc. 2021

○ Compte d'exploitation courant	78 000 \$
○ Compte d'épargne affaires Premium	<u>1 004 000 \$</u>
○ Sous-total	1 082 000 \$
○ Dépenses d'ISDE AAJ	2,70 M\$
○ Dépenses d'ISDE prévues T4	<u>1,00 M\$</u>
○ Sous-total	3,70 M\$

Réel par rapport au plan

La projection financière incluse dans le plan d'entreprise de l'année précédente (31 janvier 2021) prévoyait une dépense totale de 3,7 M\$.

Une projection financière actualisée du plan d'entreprise, qui comprend maintenant l'évaluation financée par Santé Canada sur L'utilisation d'organismes à génome modifié dans la lutte antiparasitaire, s'élève à 4,075 M\$ (3,7 M\$ plus 375 K\$).

Recettes provenant d'autres sources

D'ici la fin de l'exercice 2021-2022, le CAC prévoit des revenus contractuels provenant d'autres sources de l'ordre de 500 000 \$ à 750 000 \$.

COMMENTAIRE FINANCIER EXERCICE 2022-2023

Les dépenses prévues du CAC pour l'exercice 2022-2023 sont de 3 M\$. Au cours de cette période, le CAC aura cinq évaluations en cours. Comme décrit ci-dessous, trois évaluations seront publiées lors de l'exercice 2022-2023 et deux auront connu des progrès substantiels. Cela nécessiterait le report d'un million de dollars de l'année de financement du pont pour l'exercice 2023-2024.

Le conseil d'administration, suivant les recommandations du comité d'audit, finances, risque et ressources humaines (AFR-HRC), devra approuver le budget de l'exercice 2022-2023 du CAC avant le 31 mars 2022.

Pendant l'exercice 2022-2023, le CAC aura cinq évaluations d'ISDE en cours :

1. Le potentiel des puits de carbone au Canada, qui sera publiée durant l'exercice 2022-2023
2. Les conséquences socio-économiques de la mésinformation en science et en santé, qui sera publiée durant l'exercice 2022-2023
3. La sécurité publique à l'ère du numérique, qui sera publiée durant l'exercice 2022-2023
4. Technologies quantiques, progrès substantiels pendant l'exercice 2022-2023
5. Les occasions de partenariats scientifiques et technologiques internationaux, progrès substantiels pendant l'exercice 2022-2023

Ce montant ne comprend pas 750 000 \$ de recouvrement de fonds accreditifs pour une évaluation financée par Santé Canada sur L'utilisation d'organismes à génome modifié dans la lutte antiparasitaire (progrès substantiels pendant l'exercice 2022-2023).

Recettes d'autres sources

À l'heure actuelle, le CAC s'attend à disposer, pour l'exercice 2022-2023, de recettes additionnelles de l'ordre de 1,5 M\$ à 2 M\$ provenant d'autres sources, principalement d'un accord avec l'Agence de la santé publique du Canada portant sur plusieurs projets et plusieurs années.

Le CAC prévoit d'entreprendre trois autres évaluations non ISED, conformément à l'objectif de son entente de financement actuel avec ISED, qui prévoit que le CAC effectue des évaluations supplémentaires pour des organisations tierces :

1. ArcticNet : Le futur de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens
2. ASPC : Incitatifs à la commercialisation d'antimicrobiens à valeur élevée
3. ASPC : Répercussions socio-économiques de l'échange de données sur la santé au Canada

DÉCLARATION FINALE

En 2005, le gouvernement du Canada a financé le CAC pour fournir une capacité permanente d'obtenir des évaluations scientifiques indépendantes, faisant autorité et fondées sur des preuves sur un large éventail de questions complexes et pertinentes pour les politiques. Depuis ce temps, il a réuni des groupes d'experts pour évaluer un ensemble diversifié de questions de politique publique et a effectué plus de 60 évaluations pour le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les commanditaires non gouvernementaux. Il a entrepris ce travail grâce aux efforts d'un personnel professionnel, d'un conseil d'administration expérimenté, d'un comité consultatif scientifique de renommée internationale, de l'engagement et des contributions de ses Académies membres et de plus de 1000 personnes dévouées qui ont donné de leur temps pour participer au processus du comité d'experts pour s'assurer que le gouvernement du Canada ait accès à un savoir de haute qualité pendant qu'il met au point des politiques importantes pour les Canadiens. La valeur des évaluations du CAC pour le gouvernement et le public canadien découle de la combinaison unique d'autorité, de crédibilité et de rentabilité inhérente à la méthodologie du CAC.

L'expérience de la dernière décennie et demie confirme que le CAC fournit au gouvernement du Canada des évaluations de haute qualité, crédibles, indépendantes et fondées sur des données probantes qui ont une incidence en éclairant les politiques dans de nombreux domaines relevant de la responsabilité du gouvernement. Le gouvernement du Canada respecte son engagement de prendre des décisions stratégiques fondées sur des données probantes en reconnaissant la nécessité des évaluations, et a prolongé d'un an l'entente de contribution avec le CAC jusqu'à l'exercice 2023-2024.

Le conseil d'administration, le comité consultatif scientifique et le personnel du CAC ont hâte de continuer à travailler avec ISDE pour améliorer la capacité du CAC à éclairer les politiques au Canada.

ANNEXE A : EXIGENCES DU PLAN D'ENTREPRISE

Exigences de l'entente de financement du plan d'entreprise

6.1 Plan d'entreprise. Le bénéficiaire doit fournir un plan d'entreprise annuel à la satisfaction du ministre au plus tard deux (2) mois avant le début de chaque exercice. Les plans d'entreprise annuels doivent être dans les deux langues officielles et doivent être approuvés par le conseil d'administration.

6.2 Contenu du plan d'entreprise. Le plan d'entreprise doit comprendre :

- Un énoncé des objectifs du bénéficiaire pour l'année à venir;
- Une description des activités proposées à entreprendre au cours de l'année à venir, ainsi qu'un calendrier proposé pour leur mise en oeuvre;
- Les résultats attendus de ces activités;
- La référence au précédent plan d'entreprise du bénéficiaire, en particulier ses succès et défis à relever;
- Les dépenses prévues pour les activités au cours de la prochaine année par source de financement;
- Les revenus prévus provenant d'autres sources au cours de la prochaine année;
- Les besoins annuels de trésorerie pour les dépenses proposées, y compris, mais sans s'y limiter, le montant demandé pour le décaissement au cours de la prochaine année;
- L'évaluation des risques et stratégies d'atténuation et stratégies de surveillance continue du rendement;
- Les montants dus au gouvernement fédéral en vertu de la législation, de la présente entente ou de toute autre entente;
- Les activités prévues avec des objectifs et des résultats mesurables pour le prochain exercice financier conçues pour faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion.

ANNEXE B : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 janvier 2021

Nom	Poste	Emplacement
Sioban Nelson, inf. aut., MACSS Présidente par intérim	Professeure, Faculté des sciences infirmières, Université de Toronto ; présidente, Académie canadienne des sciences de la santé	Toronto, Ont.
Soheil Asgarpour, FACG	Président, Petroleum Technology Alliance Canada ; président désigné, Académie canadienne du génie	Calgary, Alb.
Yves Beauchamp, C.M., FACG	Vice-principal, administration et finances, Université McGill ; président, Académie canadienne du génie	Montréal, Qc
Chantal Guay, FACG	Directrice générale, Conseil canadien des normes	Ottawa, Ont.
Jawahar (Jay) Kalra, M.D., MACSS,	Professeur, Département de pathologie et de Médecine de laboratoire et membre du Conseil des gouverneurs, Université de la Saskatchewan	Saskatoon, Sask.
Cynthia E. Milton	Vice-présidente associée à la recherche, Université de Victoria	Victoria, C.-B.
Sue Molloy	Présidente de Glas Ocean Electric et professeure auxiliaire à l'Université Dalhousie	Halifax, N.-É.
Proton Rahman, M.D., MACSS	Professeur-chercheur universitaire, Faculté de médecine, Université Memorial	St. John's, T.-N.-L.
Donna Strickland, C.C., MSRC, FACG	Professeure, Département de physique et d'astronomie, Université de Waterloo	Waterloo, Ont.
Julia M. Wright, MSRC	Professeure, Département d'anglais, et professeure-chercheuse universitaire, Université Dalhousie ; présidente, Académie des arts, des lettres et des sciences humaines, Société royale du Canada	Halifax, N.-É

Départs du conseil d'administration, exercice 2021-2022

Nom	Poste	Emplacement
David A. Dodge, O.C., MSRC	Conseiller supérieur, Bennett Jones s.r.l.	Ottawa, Ont.
Bartha Maria Knoppers, O.C., O.Q., MSRC, MACSS	Professeure titulaire et directrice, Centre de génomique et politiques, Département de génétique humaine, Faculté de médecine, Université McGill	Montréal, Qc
Eddy Isaacs, FACG	Président d'Eddy Isaacs Inc. ; ancien président de l'Académie canadienne du génie	Edmonton, Alb.

ANNEXE C : COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE

Au 31 janvier 2022

Nom	Poste	Emplacement
David Castle Président	Professeur, École d'administration publique et Gustavson School of Business ; chercheur en résidence, Bureau du conseiller scientifique principal du premier ministre du Canada	Victoria, C.-B.
Maydianne Andrade	Professeure de sciences biologiques, Université de Toronto à Scarborough ; présidente, Réseau canadien des scientifiques noirs	Toronto, Ont.
Peter Backx, MSRC	Professeur, Département de biologie ; Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en biologie cardiovasculaire, Université York	Toronto, Ont.
Neena L. Chappell, C.M., MSRC, MACSS	Professeure émérite, Institute on Aging and Lifelong Health et Département de sociologie, Université de Victoria	Victoria, C.-B.
Stephanie E. Chang	professeure, School of Community and Regional Planning and Institute for Resources, Environment and Sustainability, Université de la Colombie-Britannique	Vancouver, C.-B.
Jackie Dawson	Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'environnement, la société et les politiques et professeure agrégée au Département de géographie de l'Université d'Ottawa	Ottawa, Ont.
Colleen M. Flood, MSRC, MACSS	Directrice, Centre de droit, politique et éthique de la santé ; professeure, Faculté de droit (section droit commun), Université d'Ottawa	Ottawa, Ont.
Jeffrey A. Hutchings, MSRC	Titulaire de la chaire Killam Memorial et professeur de biologie, Université Dalhousie	Halifax, N.-É.
Digvir S. Jayas, O.C., MSRC, FACG	Professeur éminent et vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, Université du Manitoba	Winnipeg, Man.
Malcolm King, MACSS	Directeur scientifique, Saskatchewan Centre for Patient-Oriented Research, Université de la Saskatchewan	Saskatoon, Sask.
Chris MacDonald	Professeur agrégé ; directeur, Ted Rogers Leadership Centre; président, Département de droit et des affaires; Ted Rogers School of Management, Université Ryerson	Toronto, Ont.
Barbara Neis, C.M., MSRC	Professeure distinguée, titulaire de la chaire John Paton Lewis, Université Memorial de Terre-Neuve	St. John's, T.-N.-L.
Jamie Snook	Directeur général, Torngat Wildlife Plants and Fisheries Secretariat	Happy Valley-Goose Bay, T.-N.-L.
David A. Wolfe	Professeur de sciences politiques, Université de Toronto à Mississauga ; codirecteur, Innovation Policy Lab à la Munk School of Global Affairs and Public Policy, Université de Toronto	Toronto, Ont.

Départs du comité consultatif scientifique, exercice 2021-2022

Nom	Poste	Emplacement
Eliot A. Phillipson, O.C., MACSS, Président	Professeur émérite de médecine Sir John and Lady Eaton, Université de Toronto ; ancien président-directeur général, Fondation canadienne pour l'innovation	Toronto, Ont.
Karen Bakker	Professeure, titulaire de Chaire de recherche du Canada et co-directrice du Programme sur la gouvernance de l'eau, Université de la Colombie-Britannique	Vancouver, C.-B.
Gilles G. Patry, C.M., O. Ont., FACG	Directeur général, Le U15 – Regroupement des universités de recherche du Canada	Ottawa, Ont.

ANNEXE D : PERSONNEL DU CAC

Personnel du Conseil des Académies canadiennes au 31 janvier 2021

Nom	Poste
Eric M. Meslin, MSRC, MACSS	Président-directeur général
Amanda Bennett	Associée de recherche
Dane Berry	Directeur de projets
Tom Bursey, FCPA	Vice-président et directeur financier
Mirna Cande*	Spécialiste bilingue en communication et en traduction
Becky Chapman	Directrice de projets
Tijs Creutzberg	Directeur des évaluations
Madison Downe	Chercheuse
Heather Ennis	Directrice des communications
Alexei Halpin	Associé de recherche
Kate Hemstreet*	Coordonnatrice de projets
Andrea Hopkins	Gestionnaire de la planification et de la production
Matthew Ivanowich	Associé de recherche
Michael Jewer*	Chercheur
Suzanne Loney	Associée principale de recherche
Kelly Loverock	Spécialiste, site Web et communications
Vasa Lukich	Chercheuse
Jérôme Marty	Directeur de projets
Anita Melnyk	Directrice de projets
Nancy Neil	Adjointe de direction au président
Ricardo Pelai	Chercheur
Kundai Sibanda	Coordonnatrice de projets
Meagan Siemaszkiewicz*	Chercheuse

Agnes Sternadel	Coordonnatrice de projets
Jean Woo	Directrice de projets
Weronika Zych	Coordonnatrice principale de projets

* Recruté(e) par le CAC au cours de l'exercice 2021-2022

Départs du personnel du CAC au cours de l'exercice 2021-2022

- Anna Buczek, Coordonnatrice des communications et de la sensibilisation
- Kate Sedivy-Haley, Associée de recherche
- Teresa Iacobelli, Associée de recherche

ANNEX E: CALENDRIERS FINANCIERS :

Calendriers financiers :

1. Relevé de compte (Banque TD)
2. Énoncé de politique d'investissement
3. Stratégie d'investissement